

Latitude – Les Amis de Barbara Phillips

Comme chaque année depuis plus de deux décennies, l'association **Latitude** devenue en 2016 **Latitude – Les Amis de Barbara Phillips** a le grand plaisir de vous proposer à nouveau ses Rencontres estivales.

En 2023, les Rencontres se tiendront dans la « salle voûtée » – salle du presbytère – au centre du village de Saint-Martin-Labouval, face à l'église, le lundi, à 21 heures. Deux exceptions : le 14 août, le concert de guitare aura lieu sous le préau de l'ancienne école ; le 21 août, la séance consacrée à la mafia au cinéma se tiendra dans la salle culturelle de **Cénevières**.

Ces Rencontres culturelles estivales, gratuites, s'inscrivent dans la continuité de celles qu'avaient initiées, chez elle à La Toulzanie, la sociologue américaine Barbara Phillips décédée en mai 2017.

Latitude fonctionne sans aucune subvention. **Adhésions souhaitées**. La cotisation de membre actif 2023 reste à 10 €, celle de membre bienfaiteur à partir de 20 € (chèques à l'ordre de : Latitude – Les Amis de Barbara Phillips, à envoyer à Christine Viarouge, trésorière adjointe, Latitude – Les Amis de Barbara Phillips, Mairie de Saint-Martin-Labouval, 46330 Saint-Martin-Labouval).

Contact et renseignements : contact@latitudebarbara.net

Site Internet : <http://latitudebarbara.net/>



Rencontres 2023

Latitude
Les Amis de Barbara Phillips

Vous êtes cordialement invité(e)s aux conférences, causeries et animations de l'association Latitude – Les Amis de Barbara Phillips. Ces Rencontres se dérouleront les lundis à 21 heures dans la « salle voûtée » de Saint-Martin-Labouval, face à l'église (sauf exceptions signalées).

Notre objectif : diffuser toutes les formes de culture, permettre le partage des savoirs, favoriser le vivre-ensemble.

Cet été, en juillet et août, nous vous proposons à nouveau un programme riche et varié où se côtoient une présentation sur les oiseaux du Quercy, l'évocation d'un peintre du Siècle d'or néerlandais ou de la littérature occitane, des exposés sur la période de la Libération dans le Lot, la vie d'un illustre lotois, une analyse de la mafia au cinéma, l'histoire du commerce triangulaire à Caussade, le fonctionnement des Archives départementales du Lot ainsi que le traditionnel concert de guitare.

Toutes les conférences, causeries et soirée autour de la guitare sont gratuites. Elles commencent à 21 heures précises et sont suivies d'un verre de l'amitié offert par l'association.

Juillet 2023

Lundi 3/07 — **Catherine Lenglet**, spécialiste de l'histoire de Caussade :

Caussade au XVIII^e siècle : le commerce triangulaire

Lundi 10/07 — **Christine Martinez**, archiviste paléographe, directrice des Archives départementales du Lot :

Voyage au centre des Archives départementales : comment devenir des acteurs de l'histoire de notre territoire

Lundi 17/07 — **Alain Fouclet**, ornithologue amateur, photographe naturaliste et animalier :

Les oiseaux du Lot en liste rouge

Lundi 24/07 — **Enzo Delpech**, master en histoire, spécialisé sur le Lot au XX^e siècle :

Le Lot à la Libération : Les Comités de libération dans le processus de transition démocratique (1944-1945)

Lundi 31/07 — **Jeanne Janiczak**, partage sa vie entre les Pays-Bas et Cornus :

Johannes Vermeer ou les sentiments dissimulés, la vie et l'oeuvre d'un peintre hollandais du XVII^e siècle

Août 2023

Lundi 7/08 — **Marc Lagaly**, professeur d'occitan et spécialiste de la culture occitane en Quercy :

La littérature occitane

Lundi 14/08 — Autour de **Michel Griffin** et de ses amis :

Concert de guitare, ouvert à tous et toutes les guitaristes

Lundi 21/08 — **Danièle Mariotto**, historienne de formation, Présidente de l'Université pour tous Cahors-Quercy (UPTC), **salle culturelle de Cénevières** :

Mafieux ou héros ?

Mythes et réalités de la mafia à travers le cinéma

Lundi 28/08 — **Patricia Brochier**, ancienne enseignante en classes préparatoires, voyageuse et écrivaine :

Clément Marot, enfant du pays, poète de cour et esprit rebelle.

Du gentil poète et galant cavalier à l'aventurier persecuté

Séance précédée, à 18 h 30, de l'**Assemblée générale annuelle** de l'association, réservée à ses membres à jour de leur cotisation, et suivie, à 20 heures, d'un repas-partage (*potluck*).